

LA VARICELLE

Maladie très contagieuse liée au virus varicelle-zona (VZV) dont l'homme est le seul réservoir.

TRANSMISSION



Elle est transmise d'un individu malade à un individu sain **par voie respiratoire** (inhalation de gouttelettes de salive) ou par **contact avec les boutons du malade**.

L'infection survient surtout par épidémies saisonnières (fin d'hiver, début du printemps et début de l'été).

SYMPTÔMES



Les premiers symptômes apparaissent en moyenne 14 jours après le contact avec le virus.

Au début les signes cliniques observés sont une **fièvre** modérée (< 38°C) et une éruption de **boutons rouges**. Ils se transforment rapidement en **vésicules** contenant un liquide clair et cela associé à de fortes **démangeaisons**.

Les vésicules sèchent en quelques jours et forment des croûtes. Les lésions cutanées arrivent par vagues en commençant par le cuir chevelu, elles touchent parfois aussi les muqueuses (à l'intérieur de la bouche ou génitales).

Le malade est contagieux de 1 à 2 jours avant les boutons et jusqu'à ce que toutes les lésions soient croûteuses.

COMPLICATIONS



C'est une maladie plutôt bénigne chez les enfants, mais potentiellement grave chez les adultes et les sujets fragiles :

- Personnes **immunodéprimées** ou porteuses de **maladie chronique**.
- **Femmes enceintes qui n'ont jamais eu la varicelle** : éviter les contacts avec les enfants malades pendant la grossesse. Il y a des risques importants d'infection pulmonaire grave, de malformations du fœtus et de mortalité de l'enfant.
- Nourrissons de moins de 6 mois.

TRAITEMENT



Il faut respecter des règles d'hygiène et empêcher l'enfant de se gratter :

- couper et brosser au savon les ongles de l'enfant, préférer des douches aux bains (pour faciliter la cicatrisation des lésions).
- pratiquer un nettoyage avec un **antiseptique** à base de chlorhexidine sur les boutons pour éviter les surinfections.
- ne pas utiliser de talc, éosine, gel ou crème contenant des antibiotiques, des anesthésiques ou des antihistaminiques.

Traiter la fièvre **uniquement** avec du paracétamol. Ne **jamais** utiliser d'ibuprofène ou d'aspirine (risque de complications hépatiques et neurologiques, et de surinfections cutanées graves).



ÉVICTION SOLAIRE



L'éviction scolaire n'est pas obligatoire. Toutefois pendant la phase aiguë et si les symptômes sont sévères, il est recommandé de ne pas mettre l'enfant en collectivité, pour son propre confort.

Il faut par contre informer le personnel et les parents des autres enfants de la présence d'un cas dans la collectivité.

VACCINATION



En France, la vaccination contre la varicelle n'est pas recommandée dans tous les cas, contrairement à d'autres pays. Cela est justifié par :

- le caractère le plus souvent bénin de la varicelle de l'enfant,
- la séroconversion très fréquente au jeune âge (90% de la population est immunisée avant l'âge de 10 ans).

Cependant à partir de 12 ans, un contrôle peut avoir lieu pour les sujets n'ayant jamais eu la varicelle (notamment en cas de désir de grossesse et pour les personnes travaillant avec les enfants).

Si les analyses confirment que le sujet n'a jamais eu la varicelle, une vaccination est recommandée pour éviter la survenue d'une varicelle grave.

Ce vaccin est **contre-indiqué** chez le sujet immunodéprimé et la femme enceinte. Plus d'information sur notre fiche « Vaccination contre la varicelle » :

https://medqual.fr/images/GP/VACCINATION/QUE_PENSER/2022-VACCINATION-VARICELLE.pdf

Pensez à noter dans le carnet de santé de votre enfant s'il a déjà eu la varicelle.

SOURCES :

E.Pilly 2020, 27e édition

www.santepubliquefrance.fr

<http://ameli.fr>

Copyright MedQual©
30/11/2023

